

Témoignage Sylvie Wenner – ERH

Accompagnement des élèves à traits autistiques au lycée

Le passage du collège au lycée induit beaucoup d'anxiété et de stress pour les élèves à traits autistiques.

Il est important de préparer ce changement en amont. L'ESS, dans le cadre du suivi de la scolarisation de l'élève en situation de handicap, peut être un lieu de rencontre des différentes parties et de préparation de l'accueil dans le nouvel établissement. Elle réunit en effet, tous les acteurs et personnes suivant et connaissant l'élève en question. Elle permet, au moins une fois par an de faire le point sur la scolarité, les aménagements et adaptations pédagogiques, mais aussi sur les suivis en place par ailleurs. En présence des parents, elle est un lieu où l'on peut aborder les difficultés rencontrées et chercher des réponses pour permettre, autant que possible, de poursuivre la scolarité dans les meilleures conditions pour l'élève.

C'est pourquoi, en tant qu'enseignant référent handicap, je portais beaucoup d'attention aux réunions ESS lorsqu'il y avait un changement d'établissement à envisager pour la rentrée scolaire suivante. Je proposais une deuxième ESS courant du troisième trimestre afin de préparer l'arrivée dans le nouvel établissement. J'invitais également le personnel de direction de l'établissement qui allait accueillir l'élève à la rentrée suivante. Très souvent, le chef d'établissement proposait une immersion d'une journée courant du troisième trimestre. Cette approche permet à l'élève de découvrir les nouveaux lieux, aux parents de rencontrer le chef d'établissement, à l'établissement de prendre la mesure des difficultés que risque de rencontrer l'élève et d'anticiper.

Les parents sont moins angoissés à l'approche de la nouvelle rentrée scolaire et l'établissement a pu se préparer à la venue de l'élève. Cela évitera un certain nombre de situations de stress pouvant déclencher des crises. La rentrée se fera avec plus de sérénité, ce qui ne peut qu'être positif pour l'élève.

Cette préparation en amont ne permettra pas de faire l'impasse sur une réunion d'ESS fin septembre, début octobre. Cette dernière permettra de répondre aux questions que peuvent se poser les professeurs, de reprendre les aménagements et adaptations pédagogiques et de les adapter au mode de fonctionnement du lycée, qui diffère de celui du collège, les objectifs n'étant pas les mêmes. Il est judicieux qu'un maximum de professeurs puissent assister à cette ESS là.

Le médecin scolaire tout comme l'infirmière scolaire sont généralement présents aux ESS et restent des relais au quotidien pour l'équipe pédagogique. La présence d'un CPE facilitera la vie sociale de l'élève hors du temps de cours.